



## Collaborer pour innover

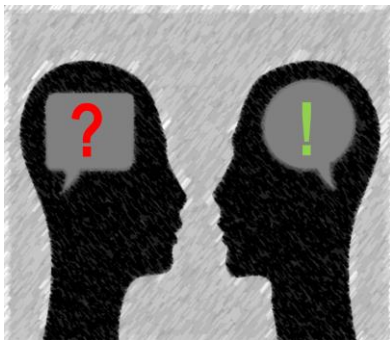
### C'est quoi ?

La collaboration permet d'aller au-delà d'une capacité limitée ou d'une vue partielle sur une situation, un problème. Basée sur la collecte d'idées externes et internes à l'entreprise, les techniques d'innovation ouverte permettront aux entreprises de rester compétitives dans un monde en perpétuelle et rapide évolution. On peut innover de quatre manières quant on parle de collaboration :

- ✓ L'innovation participative avec ses salariés
- ✓ La Co-création
- ✓ Les projets collaboratifs
- ✓ L'innovation ouverte



### Pourquoi ?



De nombreuses PME n'ont pas de département de R&D, ou alors celui-ci n'est pas dimensionné de façon suffisante. Dans ce cas, il est bon d'envisager l'externalisation de l'innovation, au moins partiellement. Une telle mesure s'avère payante :

- ✓ Un boost dans le développement
- ✓ Lever des verrous technologiques plus rapidement
- ✓ Etre en avance sur la concurrence
- ✓ Se lancer sur de nouveaux marchés
- ✓ Partage des risques entre partenaires opérationnels
- ✓ Partage des risques entre financeurs publiques et investisseurs privés

### Pour qui ?

L'innovation est un processus difficile à « fabriquer » et à mener à bien. Les dépenses en R-D constituent une mesure de l'effort déployé en matière d'innovation, mais d'importantes dépenses à ce titre ne sont pas toujours le gage d'innovations porteuses. Les grandes entreprises ont compris comment innover en mobilisant l'intelligence collective qui se trouve à l'extérieur de l'entreprise. Rien n'empêche les PME de faire de même ! Étant donné leurs ressources limitées, les PME ont plus de chances de réussir si elles collaborent avec d'autres organisations, notamment pour trouver des idées et un savoir-faire non seulement auprès de sources internes, mais aussi dans le cadre de liens avec d'autres. Des études affirment déjà que les entreprises déployant des modèles économiques ouverts domineront les marchés de demain.

### Comment ?

Une première approche peut consister à créer l'équivalent d'une boîte à idée, ne serait-ce que pour améliorer des produits existants. Cela permet d'identifier les contributeurs les plus réactifs et les plus pertinents. Mais les résultats les plus probants proviennent d'un changement d'organisation. Plus qu'une simple amélioration, c'est l'idée même d'un nouveau produit ou service qui est externalisée. Les entreprises ayant une certaine maturité dans la pratique de la collaboration se réorganisent pour faire en sorte cela fasse partie de leur fonctionnement naturel.



## Liens et informations utiles

- Laval Mayenne Technopole – Expert en innovation : [www.laval-technopole.fr](http://www.laval-technopole.fr)
- Projet Européen « Open Innovation » dont LMT est partenaire : [openinnovationproject.co.uk](http://openinnovationproject.co.uk)
- Innovation partagée : [www.innovationpartagee.com](http://www.innovationpartagee.com)

## Quelques conseils !!!

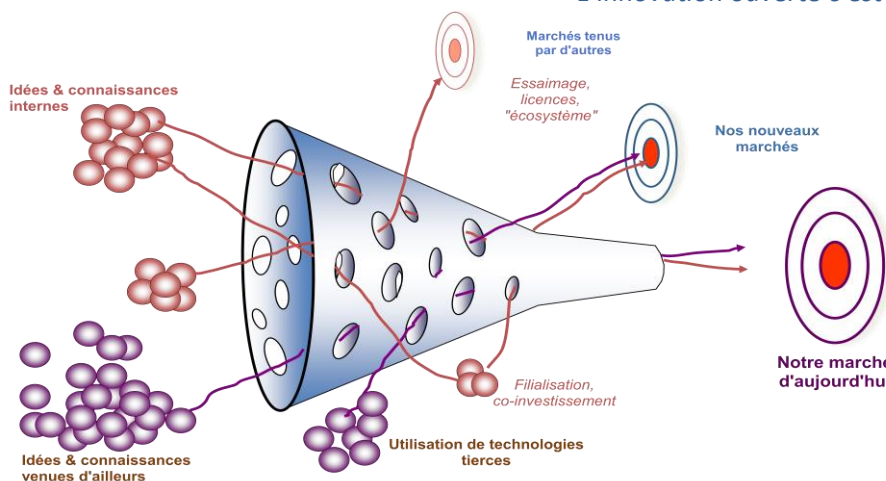
### *Pour oser proposer une idée, il faut...*

- Savoir où va l'entreprise  
=> *Un projet bien expliqué, des objectifs clairs*
- Savoir qui sont les interlocuteurs du projet  
=> *Des animateurs identifiés et de la communication*
- Savoir comment soumettre son idée  
=> *Des outils adaptés aux problématiques et aux publics*
- Donner l'envie de soumettre une idée  
=> *Des récompenses*
- Savoir ce que l'entreprise va faire de cette idée  
=> *Un retour sur l'acceptation et la mise en place de l'idée*

### *Les questions à se poser en amont du projet...*

- Choix des partenaires : Type de structure, compétences recherchées, Nombre de salariés, chiffre d'affaires, résultats, fds. Propres, capital et actionnariat, Capacités R&D, etc.
- Vérifier la bonne intégration du projet dans la stratégie de l'entreprise et les retombées attendues
- La gouvernance et le pilotage du consortium. Qui gère le projet ?
- Modalités en cas de défaillance d'un partenaire, comment faire entrer un nouveau partenaire
- Les droits et obligations des partenaires
- Les règles d'attribution et d'exploitation des résultats

## *L'innovation ouverte c'est quoi ?*



L'innovation ouverte est l'idée selon laquelle une entreprise peut créer de la valeur (services et produit) en se basant sur le partage, la collaboration en interne ou en externe. L'intérêt pour l'entreprise est de bénéficier ainsi d'expertises complémentaires, mutualise des moyens, partage éventuellement les risques liés à des développements lourds.

## *LMT, Partenaire du projet Open Innovation*

En septembre 2010, le projet européen Open Innovation coordonné par la ville d'Edimbourg a été retenu par l'Europe pour un financement dans le cadre du programme Interreg NW. Laval Mayenne Technopole, partenaire de ce projet coordonnera le deuxième lot de travaux consacré à l'innovation ouverte pour les PME.



## Contacts

### **Antoine Thebaud**

Chargé de mission – Laval Mayenne Technopole  
06 75 90 56 50  
[antoine.thebaud@laval-technopole.fr](mailto:antoine.thebaud@laval-technopole.fr)

### **Marine Guiard**

Chargée de mission – Laval Mayenne Technopole  
06 33 04 46 87  
[marine.guiard@laval-technopole.fr](mailto:marine.guiard@laval-technopole.fr)